Image not found or type unknown

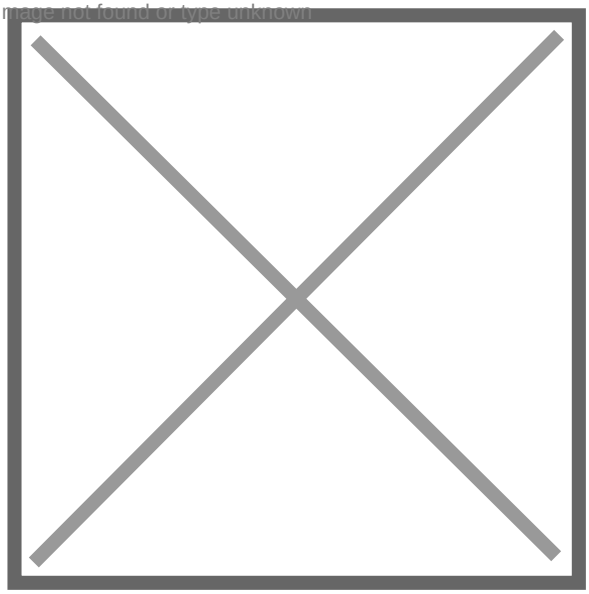

Agence immobilière nous garde notre caution sans justificatifs

Par **lametiss972**, le **01/08/2011** à **03:08**

Bonjour,
J'ai laissé le logement le 3 juin 2011.
La maison était gérée via un agence immobilière.Etat des lieux d'entrée fait par une agence de diagnostique et l'agence mais celle de sortie agence de diagnostique ainsi la propriétaire qui a repris la gestion de sa maison.
Depuis l'entrée les climatiseurs sont défectueux donc signalés alors ils ont fait intervenir un réparateur qui les a nettoyé en même temps mais deux mois après les deux climatiseurs sont en panne donc on a appelé l'agence mais personne n'est venu faire les réparations.
On a demandé notre préavis et on est resté 10 mois dans cette maison.
Ils veulent garder notre caution car ils disent qu'on a pas fourni le papier d'entretien des climatiseurs alors que l'entretien a été fait par leur soin à notre entrée et qu'on est resté moins d'un an.
Je sais que l'entretien se fait une fois par année et de plus sur les deux états des lieux il est signalé le même problème de fonctionnement.
De plus on a laissé des encombrants près de la poubelle en bas de la maison car on sait que la mairie de notre commune passe récupérer les encombrants mais ils veulent nous imputé aussi 200 euros. De plus je leur demande un devis ou facture mais ils me disent que c'est l'agence de diagnostique qui a estimé ce montant donc est que j'ai un recours ?
Merci pour vos réponses car ils nous gardent 800 euros en tout.
Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés